

VILLIERS VINEUX
Séance du 28 janvier 2020
S 001-2020

L'an deux mil vingt et le vingt-huit janvier à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. FERRAG Kamel, Maire

Convocation du
21 janvier 2020

Affichage du
21 janvier 2020

Présents : MM.FERRAG Kamel - HUGOT Yves - JAMBON Éric - ARVIN-BEROD Nicolas – LECOMTE Franck – SPINELLE François - PIERRON Morgan – JOFFRIN Laurent
Mme : DEVAUX Virginie

Absentes excusées : BUISSON Aurore - DEVILLAINE Joëlle

Mme BUISSON Aurore a donné pouvoir à M. HUGOT Yves pour la représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document

Mme DEVILLAINE Joëlle a donné pouvoir à M. FERRAG Kamel pour la représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document

Secrétaire de séance : M. JAMBON Eric

Lecture du procès verbal de la séance du 26 novembre 2019 est donnée et est adoptée à l'unanimité.

CONVENTION SDEY

Délibération 2020 001

Depuis le 1^{er} juillet 2007 le marché de l'énergie est ouvert à l'ensemble des consommateurs de gaz naturel et d'électricité.

Le SDEY attire notre attention sur la nouvelle loi « climat énergie » publiée au journal officiel le 9 novembre 2019, fixant un nouveau calendrier de disparition de tarifs réglementés de vente (TRV) d'énergies pour les consommateurs non domestique, dont les collectivités font partie :

- Ce sont la totalité des tarifs d'électricité qui disparaîtront au 31 décembre 2020, pour les structures qui emploient au moins 10 personnes et dont le budget excèdent 2 millions d'euros.

Les huit Syndicats d'Energie de Bourgogne Franche-Comté, le SICECO (Côte d'Or), le SYDED (Doubs), le SIDEC (Jura), le SIEEEN (Nièvre), le SIED 70 (Haute-Saône), le SYDESTL (Saône et Loire), le SDEY (Yonne) et le TDE 90 (Territoire de Belfort) ont créé un groupement de commandes d'achat d'énergies ouvert à toutes les personnes morales de droit public dont le siège est situé sur le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le SDEY nous a fait un estimatif comparatif avec nos factures de notre fournisseur actuel Edf. Sur l'ensemble des bâtiments et de l'Eclairage Public, en étant adhérent au SDEY, nous aurions eu une économie de 5.26%, soit 421.29 € pour 2019.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fait le choix d'adhérer au groupement de commande du SDEY.

Il est question de faire un diagnostic sur l'électricité de la salle des fêtes, qui reste un poste important.

**DEVIS LOGEMENT
5 GRANDE RUE**

Il est souhaitable de changer les volets du logement 5 grande rue, nous avons un devis de l'entreprise BOUCHERON d'un montant de 2 577.30 € TTC.
Le Conseil Municipal accepte ce devis
Un point est fait sur l'assainissement de ce logement.

**BUREAU DES
ELECTIONS**

Elections Municipales du 15 mars 2020

8H – 11H30	11h30 – 15h	15h – 18h
ARVIN BEROD Nicolas LECOMTE Franck HUGOT Yves	PIERRON Morgan JOFFRIN Laurent FERRAG Kamel	DEVAUX Virginie DEVILLAINE Joëlle JAMBON Eric

Elections Municipales du 22 mars 2020

8H – 11H30	11h30 – 15h	15h – 18h
Nicolas ARVIN BEROD LECOMTE Franck HUGOT Yves	PIERRON Morgan JOFFRIN Laurent FERRAG Kamel	DEVAUX Virginie DEVILLAINE Joëlle JAMBON Eric

**QUESTIONS ET
INFORMATIONS
DIVERSES**

Un point est fait sur

- la réunion de la commission des impôts
- le Conseil d'école, avec une baisse d'effectif à venir.

La séance est levée à 22 h 30
Fait et délibéré les jours mois et an susdit Signatures

FERRAG Kamel

HUGOT Yves

SPINELLE François

DEVILLAINÉ Joëlle
Représentée par FERRAG K

JOFFRIN Laurent

PIERRON Morgan

LECOMTE Franck

JAMBON Éric

DEVAUX Virginie

BUISSON Aurore
Représentée par HUGOT Yves

ARVIN-BEROD Nicolas